

LA MENACE DES CYBERATTAQUES EN FRANCE

Par Tom Sidicaro

Les dernières années les cyberattaques se sont multipliées sur le territoire ces dernières années. Aucun secteur ne semble y échapper.

LE CHIFFRE

225%

C'est l'augmentation du nombre de cyberattaques par rançongiciel évaluée par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) en France en 2020.

Pour tenter d'endiguer ce phénomène, le gouvernement a annoncé investir un milliard d'euros supplémentaires dans le cadre du plan de relance et du programme d'investissement d'avenir, qui viendront s'ajouter à des financements déjà prévus pour l'aide à la transition numérique des administrations. L'ANSSI se verra ainsi allouer 136 millions d'euros pour réaliser des diagnostics de sécurité auprès des établissements de santé et des collectivités territoriales.

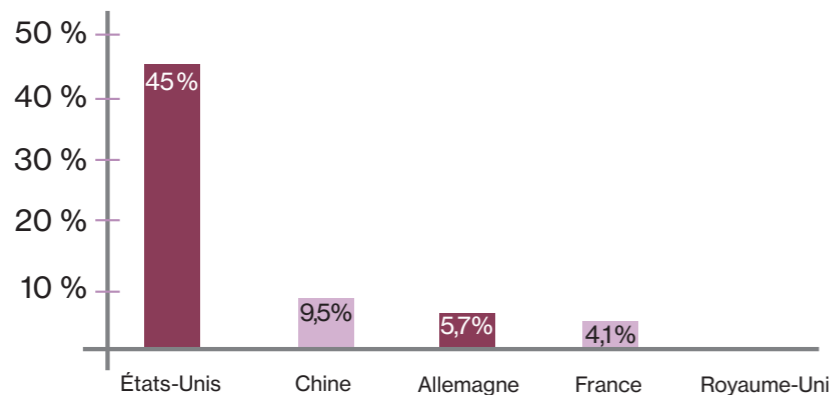
UN PHÉNOMÈNE INTERNATIONAL

Les cyberattaques n'épargnent pas les institutions et établissements culturels internationaux. Preuve en est avec l'attaque, le 8 décembre dernier, du **Metropolitan Opera de New York**. L'attaque n'a pas empêchée la tenue des représentations programmées, mais les commandes de nouveaux billets, les échanges et remboursements ont été affectés.



Si le phénomène prend de l'ampleur à l'échelle internationale, les États-Unis sont, de loin, le pays le plus touché. La Chine, l'Allemagne ou encore la France font également partie des pays les plus ciblés par les cyberattaques.

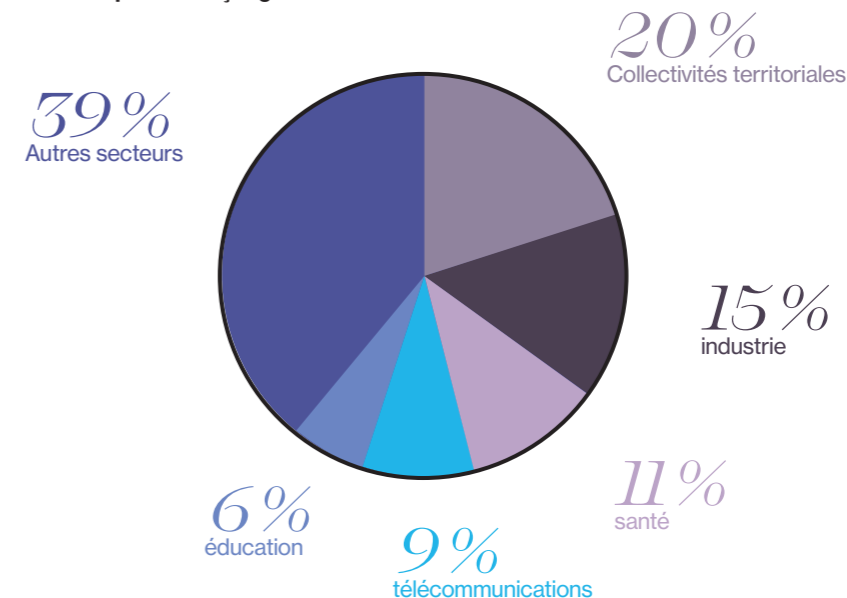
Répartition des cyberattaques dans les cinq pays les plus touchés lors des deux premiers trimestres 2022



SECTEURS TOUCHÉS

La principale menace identifiée par l'ANSSI est celle des rançongiciels, qui « prennent en otage » des données ou des services en exigeant une rançon pour un retour à la normale. Si la menace des cyberattaques n'épargne aucun secteur, certains sont plus particulièrement ciblés comme les collectivités territoriales, qui patissent souvent d'un faible niveau de sécurité comparé aux entreprises privées.

Secteurs d'activités touchés par les rançongiciels en 2020 en France



LA CULTURE N'EST PAS ÉPARGNÉE

- Avril 2015 :** Une attaque entraîne l'arrêt de la diffusion des programmes de TV5 Monde durant 2 jours, et la publication de messages de soutien à l'État islamique sur ses réseaux sociaux.
- Juin 2018 :** Le service de billetterie en ligne britannique TicketMaster voit les données personnelles et bancaires de 40 000 clients dérobées.
- Avril 2021 :** Le Seuil-La Martinière, filiale du 4^e groupe d'édition français Média Participations, est victime d'une attaque qui paralyse ses serveurs informatiques.
- Mars 2022 :** L'agglomération Saumur Val de Loire est victime d'une cyberattaque. La billetterie du théâtre est également touchée.
- Septembre 2022 :** La ville de Caen est touchée par une attaque massive, touchant tous ses services, y compris le conservatoire.

Exemples de cyberattaques touchant le secteur culturel

L'État s'organise pour faire face aux futures menaces. En France, sont nommés auprès du ministère de la Culture un haut fonctionnaire de défense et de sécurité, qui n'est autre que le secrétaire général du ministère, et un fonctionnaire à la sécurité des systèmes d'information. Dans les Drac, ce sont les directeurs et directrices qui sont les autorités qualifiées en sécurité des systèmes d'information sur leur périmètre. Dans les établissements publics sous tutelle de la rue de Valois, le dirigeant exécutif de l'établissement est responsable de la sécurité numérique, et peut désigner un conseiller à la sécurité numérique.